



**MÉTAUX OSISKO RECOUPE DES SULFURES MASSIFS SUR 85 MÈTRES, INCLUANT
6,07 % Zn, 2,19 % Pb ET 0,92 % Cu SUR 22,2 MÈTRES ET 2,17 % Cu, 0,064 % Co ET 2,97 g/t Au
SUR 7,45 MÈTRES AU PROJET KEY ANACON, N.-B.**

(Montréal – 28 juin 2018) Métaux Osisko (la « Société » ou « Métaux Osisko ») (TSX-V : OM; FRANCFORT : OB5) a le plaisir d'annoncer les résultats obtenus pour la zone Titan (anciennement la zone East) à son projet Key Anacon situé à 20 km au sud de Bathurst, au Nouveau-Brunswick. Le sondage KA-18-01 a recoupé 6,07 % Zn, 2,19 % Pb, 0,92 % Cu, 48,8 g/t Ag et 0,04 g/t Au sur 22,2 mètres. En plus de la prédominance d'intervalles riches en zinc-plomb (« Zn-Pb »), une importante zone en cuivre (Cu), en cobalt (Co) et en or (Au) adjacente à l'intervalle Zn-Pb a été mise à jour et a titré 2,17 % Cu, 0,064 % Co et 2,97 g/t Au sur 7,45 m au sein d'une plus large zone de sulfures massifs. C'est la première fois que des analyses pour l'or et le cobalt sont réalisées sur la propriété Key Anacon, les programmes d'exploration antérieurs n'ayant jamais vérifié ces éléments. Un échantillon de cette zone a été envoyé pour un examen minéralogique afin de déterminer le potentiel de récupération de ces éléments.

Le sondage a traversé plusieurs zones de sulfures massifs à l'intérieur de la zone Titan qui est située à 1,5 km au nord-est de la zone Principale de Key Anacon. Les sulfures sont interprétés comme étant situés dans le nez d'un pli anticlinal à forte plongée qui est l'hôte de minéralisation sur plus d'un kilomètre en profondeur ([voir la section longitudinale B1 de la zone Titan – Key Anacon](#)). La Société continuera de vérifier le prolongement de ces gîtes dans le cadre de l'actuel programme de forage de 12 000 mètres.

KA-18-01 a recoupé les zones de sulfures citées précédemment à environ 50 m au-dessus (dans l'axe de plongée) des intervalles minéralisés d'un sondage historique réalisé par Rio Algom en 1993, lequel avait titré 7,86 % Zn, 3,58 % Pb, 0,33 % Cu et 78 g/t Ag sur 19,9 mètres, à l'intérieur d'un intervalle minéralisé de 3,38 % Zn, 1,35 % Pb, 0,75 % Cu et 40,94 g/t Ag sur 82,27 mètres. Le sondage le plus profond a recoupé un intervalle de sulfures massifs sur 75 m d'épaisseur renfermant 5,1 % Zn+Pb sur 9,3 m, 9,25 % Zn+Pb sur 13,0 m et 5,55 % Zn+Pb sur 24,3 m, et ce, à plus d'un kilomètre de profondeur.

Le potentiel d'exploration de la propriété Key Anacon est considéré comme excellent étant donné la présence de la stratigraphie de l'horizon Brunswick et des vastes zones de minéralisation et d'altération. Les zones Titan et Principale sont toutes deux ouvertes en profondeur et latéralement. Les programmes d'exploration et de développement dans les années 1950 et 1960 ont été interrompus en raison du recul du prix du zinc au cours de cette période. Depuis, seules deux campagnes d'exploration mineures ont été réalisées par des sociétés minières majeures.

Faits saillants :

Sondage	De (m)	À (m)	Épaisseur (m)	Zn (%)	Pb (%)	Cu (%)	Ag (g/t)	Au (g/t)	Co (%)
KA-18-01	212,50	215,35	2,85	2,46	0,44	0,28	25,53	0,04	0,046
KA-18-01	283,30	305,50	22,20	6,07	2,19	0,92	48,80	0,04	0,015
KA-18-01	347,55	357,80	10,25	6,37	2,43	0,63	65,51	1,28	0,021
KA-18-01	341,05	348,50	7,45	1,85	0,84	2,17	47,95	2,97	0,064

Jeff Hussey, président et chef de la direction de Métaux Osisko, a déclaré : « La zone Titan est également l'hôte d'une importante minéralisation en filonnets de cuivre au nord de l'actuelle minéralisation en Zn-Pb, avec des valeurs en forage allant jusqu'à 2,71 % Cu sur 6,0 m et 3,6 % Cu sur 6,1 m sur 1 km latéralement. Historiquement, l'or (Au) n'avait jamais été analysé dans les sondages antérieurs réalisés sur la zone Titan. Nous sommes très optimistes quant au potentiel d'exploration du projet Key Anacon. »

Tableau 1 : Coordonnées du sondage selon la projection stéréographique double du Nouveau-Brunswick (NBS)

Sondage	Azimut (degrés)	Pendage (degrés)	Longueur (m)	Estant NBS	Nordant NBS
KA-18-01	056	-73	404,0	2561438,9	7605370,3

À propos de Key Anacon

Le projet Key Anacon, accessible par routes asphaltées, est situé à approximativement 20 km au sud de la ville de Bathurst, au Nouveau-Brunswick, et à 16 km au sud-est de l'ancienne mine Brunswick n° 12. La propriété comprend deux gîtes de sulfures massifs volcanogènes typiques de Bathurst, contenant du zinc, du plomb, du cuivre et de l'argent. Les gîtes de la zone Principale et de la zone Titan de la propriété Key Anacon se trouvent au sein du même horizon stratigraphique qui est hôte des gisements Brunswick n° 12 et n° 6. La propriété couvre près de 12 kilomètres de stratigraphie favorable de Nepisiguit Fall, qui s'étend également sur des claims à proximité détenus à 100 % par Métaux Osisko.

Il n'y a eu aucune estimation de ressources ou de réserves conforme aux lignes directrices du Règlement 43-101. À l'exception des programmes d'exploration réalisés en 1992-1993 et en 2000, la majorité du forage a eu lieu au cours des années 1950 et 1960, avant l'établissement des normes actuelles requises en matière d'assurance-qualité et de contrôle de la qualité. Les premiers sondages ont donné lieu au fonçage d'un puits de 460 mètres de même qu'à l'excavation d'une cheminée de ventilation, de huit niveaux et de trois sous-niveaux dans la zone Principale. Le ministère du Développement de l'énergie et des ressources du gouvernement du Nouveau-Brunswick mentionne que la gîte renferme des ressources historiques (non conformes au Règlement 43-101) de 1,87 million de tonnes à une teneur de 6,93 % Zn, 2,63 % Pb, 0,16 % Cu et 84 g/t Ag dans plusieurs lentilles plissées. Le gîte est ouvert latéralement et en profondeur.

Remarque au sujet des ressources historiques et des personnes qualifiées

Les ressources historiques mentionnées ci-dessus ne sont pas conformes aux normes du Règlement 43-101. La Société présente ces estimations historiques à titre indicatif uniquement. Ni Métaux Osisko ni ses consultants n'ont réalisé suffisamment de travaux pour vérifier les estimations historiques et nul ne devrait s'y fier indûment à des fins d'investissement. Une personne qualifiée n'a pas réalisé suffisamment de travaux pour classer les estimations historiques en ressources minérales conformes au Règlement 43-101 et rien ne garantit que de tels travaux permettront la conversion de ces ressources historiques.

M. Gary Woods est la personne qualifiée responsable des données techniques présentées dans ce communiqué. Il est un géologue professionnel enregistré au Nouveau-Brunswick et est directeur principal de l'exploration pour Métaux Osisko inc.

Assurance qualité/Contrôle de la qualité

Métaux Osisko adhère à un rigoureux programme d'assurance-qualité et de contrôle de la qualité en ce qui a trait à la manipulation et l'échantillonnage des carottes de forage, le transport des échantillons et les analyses en laboratoire. Les carottes de forage des projets de Métaux Osisko dans le camp de Bathurst sont transportées de façon sécuritaire jusqu'à sa carothèque à Bathurst, au N.-B., où elles sont décrites et échantillonnées. Les échantillons sélectionnés pour analyse sont expédiés de façon sécuritaire aux installations de préparation d'Actlabs à Fredericton, au N.-B. Les pulpes sont analysées aux installations d'Actlabs à Ancaster, en Ontario. Les teneurs en zinc, plomb et cuivre sont déterminées par fusion au peroxyde (dissolution totale) avec fini par ICP-AES. La teneur en argent est déterminée par pyroanalyse avec fini gravimétrique, et la teneur en or par pyroanalyse avec fini par absorption atomique.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers de premier plan pour la production de zinc au Canada, soit le camp de Pine Point (« CMPP ») situé dans les Territoires du Nord-Ouest (22 000 ha) et le camp minier de Bathurst (« CMB ») situé dans le nord du Nouveau-Brunswick (63 000 ha). La Société réalise actuellement des forages dans les deux camps miniers (programme de 100 000 mètres au total). Ces programmes ont pour but de convertir les ressources historiques pour les rendre conformes aux dispositions du Règlement 43-101 et sont aussi axés sur l'exploration à proximité de gîtes historiques. Les secteurs plus connus sont explorés au moyen de nouvelles techniques de compilation innovatrices en 3D, de la mise à jour de l'interprétation géologique et de levés géophysiques de pointe. Au Québec, la Société détient 42 000 hectares couvrant douze cibles de zinc peu explorées qui progresseront de manière sélective au moyen de l'exploration. En parallèle, Métaux Osisko surveille plusieurs pairs axés sur les métaux de base pour des opportunités.

Pour obtenir plus de renseignements sur Métaux Osisko, veuillez visiter le site www.osiskometals.com ou contacter :

Jeff Hussey

Président et chef de la direction
Métaux Osisko
514 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

Christina Lalli

Directrice, Relations avec les investisseurs
Métaux Osisko
514 861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.

Mise en garde à propos des renseignements prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs contenus dans le

présent communiqué comprennent notamment : l'utilisation du produit du financement; les délais et la capacité de la Société, le cas échéant, d'obtenir l'approbation finale du financement de la Bourse de croissance TSX; une dispense étant disponible en vertu du Règlement 61-101 et de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX quant aux obligations d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires pour chacune des opérations avec des parties apparentées; les objectifs, buts et autres plans pour l'avenir; les énoncés portant sur les résultats d'exploration et les plans d'exploration. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué. Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ou autre autorité réglementaire n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements contenus dans les présentes.